

# WEBINAIRE

## LA COOPÉRATION ENTRE STRUCTURES CULTURELLES : État des lieux et pistes de développement

### CONTEXTE

**La coopération : état des lieux et nouvelles formes avec Luc de Larminat, Co-directeur d'OPALE et Gaëlle Ferval, Chargée de Communication à l'Union Fédérale d'Intervention des structures culturelles (UFISC)**

- **La coopération : Une posture**

La coopération est un processus relationnel qui nécessite des postures de bienveillance, de réciprocité, d'honnêteté ainsi qu'une capacité des actrices à pointer leurs difficultés pour ne pas mettre le collectif en péril et pouvoir au contraire s'appuyer sur ce dernier afin de surmonter les obstacles. Elles s'oppose à la concurrence. Pour qu'elle fonctionne, les membres du groupe doivent définir ensemble leurs objectifs communs, leurs besoins et leurs différents niveaux d'engagements.

- **La coopération : Un enjeu de survie pour le secteur culturel**

Le secteur culturel évolue dans un contexte économique contraint. Sous l'action de la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP), les phénomènes de concurrence se sont accentués. De plus le paysage culturel est atomisé avec un nombre croissant de structures et d'équipements pour un volume d'emploi identique et de moins en moins de subventions de la part des acteurs publics.

- **L'évolution de la coopération**

Les processus de coopération se sont fortement développés depuis les années 2000, notamment grâce aux outils numériques, et la mutualisation s'est amplifiée pendant la crise sanitaire. L'emploi partagé est la forme de mutualisation la moins développée alors même que les structures culturelles manifestent un véritable besoin sur certaines compétences techniques, administratives et de support.

#### **Formes de mutualisation des associations culturelles employeuses :**

**68%** partage régulier de l'information et de la connaissance

**51%** partage ou prêt régulier de matériel

**48%** partage de locaux

**46%** co-réalisation de projets importants

**13,5%** emplois partagées (mise à disposition de personnel, groupements d'employeurs)

## BONNES PRATIQUES

- Travailler avec des actrices de confiance
- Prendre le temps de bien construire les projets
- S'inspirer des coopérations qui existent déjà
- Définir une méthodologie du fonctionnement de la coopération dès le début du projet
- Bien définir l'implication des différentes parties prenantes
- Prévoir des temps de travail obligatoires afin de favoriser l'implication et l'interconnaissance des actrices
- Se rapprocher des réseaux et fédérations existantes
- Se faire accompagner

## FREINS

- Vouloir aller trop vite
- Manque de temps
- Être dans la compétition
- Manque d'implication des structures
- Manque de réciprocité
- Manque d'ancrage local

## ATTENTES ET BESOINS

- Développer l'emploi partagé entre structures culturelles
- Créer de nouvelles coopérations avec les territoires
- Renouer la confiance avec certains territoires
- Engager le dialogue avec les collectivités afin d'avoir plus de poids sur les politiques publiques pour qu'elles soient adaptés aux besoins du secteur
- Financements dédiés à l'accompagnement et à la structuration des coopérations

## RETOURS D'EXPÉRIENCE

**Pot Kommon : une coopération entre plusieurs tiers-lieux culturels de Plaine Commune - Rémi Jacquot, administrateur du 6b Coop**

**Pot Kommon** est un groupement de quatre tiers-lieux culturels (Mains d'œuvres, Les poussières, le 6B et la Villa Mais d'Ici). Une étude d'Opale réalisée en 2017 et portant sur ces quatre lieux a permis de diagnostiquer des problématiques partagées, notamment concernant la pression foncière, et d'impulser une dynamique de coopération et de mutualisation entre ces lieux. Les mutualisations mises en place concernent des ressources matérielles et intellectuelles (agrément de formation).

L'AMI Fabriques de territoires a ensuite poussé les structures à formaliser leur coopération au sein du projet Pot Kommon qui s'incarne en 4 volets : formation, visites de lieux, conférences et résidences artistiques. L'enjeu est désormais de pérenniser le modèle économique de Pot Kommon qui peut compter sur le soutien de Plaine Commune. En effet, il impulse le réseau de tiers-lieux culturels de ce territoire.



*"Il faut absolument bien définir la méthodologie de coopération. J'insiste sur l'importance du partage et de la générosité. On ne peut plus rester chacun de notre côté et se concurrencer sur les appels à projet et les subventions car nous sommes trop nombreux pour de moins en moins d'argent." - Rémi Jacquot*

**L'implication des collectivités pour soutenir les coopérations - Alexie Lorca, Adjointe au Maire de Montreuil et Déléguée à la Culture et à l'Education Populaire**

Le **Festival Marmoe** (Mois des arts à Montreuil pour l'enfance) : depuis 2017, la ville organise une série de concertations avec l'ensemble des acteurs et actrices culturels afin de lancer ce projet d'envergure. Rapidement un dénominateur commun s'est dégagé : l'envie de créer un festival pluridisciplinaire des arts en direction des jeunes publics. Cette initiative permet de faire coopérer des structures publiques, privées et associatives. De plus, le festival a la particularité d'avoir un volet de formations à destination de toutes les personnes travaillant auprès des jeunes publics (assistant·e·s maternelles, personnels des crèches, animateur·rice·s).

La **Locomotive des Arts** : en 2020, la ville a signé une convention portant sur du conseil à la rédaction d'appels à projet et de demandes de subventions avec La Locomotive des Arts (association qui produit des spectacles et accompagne les artistes) afin de faciliter l'entrée en activité des jeunes artistes. Ils ont souvent de gros besoins d'accompagnement sur des compétences administratives, juridiques et financières, car elles sont rarement enseignées dans les formations artistiques.



*"Il faut renouer la confiance et la complicité entre le politique et les artistes, sans quoi les projets de coopération sur un territoire ne peuvent fonctionner. Les territoires qui portent des politiques culturelles fortes se réduisent et la culture est directement impactée par les coupes budgétaires. Il faut donc trouver de nouvelles façons de fonctionner. La coopération et la mutualisation répondent à ces enjeux économiques. De plus c'est une façon de fonctionner qui est beaucoup plus en phase avec la manière dont travaillent les jeunes artistes qui sont souvent pluridisciplinaires et constitué.e.s en collectif. Ce fonctionnement alimente la solidarité et est générateur de nouveaux projets innovants." - Alexie Lorca*

# L'ACCOMPAGNEMENT À LA COOPÉRATION

**L'accompagnement comme appui pour la structuration des coopérations - William Astre, Co-président du Réseau d'arts vivants en Île-de-France (RAVIV) et Vincent Quinton, Chargé de Mission Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) chez Projets19**

**RAVIV** a deux missions principales : la mutualisation et la structuration professionnelle. En 2020 il a fait appel au **DLA**, premier dispositif de soutien aux structures employeuses de l'ESS, afin de résoudre une difficulté qu'il rencontrait : les adhérent·e·s et certaines institutions le percevaient comme un prestataire de services et non plus comme un réseau participatif. Le DLA a permis de faire évoluer cette image et de remettre le sens mutualiste au cœur du projet, en particulier grâce à la mise en place d'une règle de participation obligatoire des structures au fonctionnement du réseau et au développement de ses projets. Il a également permis de renforcer le volet structuration professionnelle et montée en compétences en construisant un modèle économique et une offre de services plus adaptés.

 "La coopération demande du temps et de l'organisation et il existe très peu de financements permettant de l'accompagner. Cela peut décourager certaines structures, surtout les plus jeunes qui raisonnent souvent à court-terme en début d'activité. Pourtant, investir du temps et de l'implication dans un réseau permet d'apporter plus de pérennité aux projets culturels. Avec un travail de fonds on parvient à fédérer un certain nombre de structures, ce qui est contracyclique par rapport à la tendance actuelle de mise en concurrence et d'individualisme. Cependant, il existe un véritable besoin de financements pour développer ces pratiques car l'absence monétaire dans la mutualisation ne signifie pas qu'elle ne porte pas sur de vrais besoins." - William Astre



 [cecilia.bassi@cressidf.org](mailto:cecilia.bassi@cressidf.org)

